

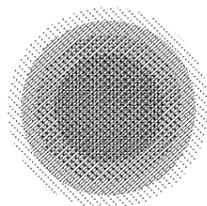
La Buisse

RÉUNION PUBLIQUE DU
9 FEVRIER 2022

MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE
INTRODUITE PAR UN DIAGNOSTIC
REQUALIFICATION DES ESPACES
PUBLICS ET MISE EN ATTRACTIVITÉ DU
VILLAGE



@A.Vincent



BIGBANG

Paysage
Urbanisme
Architecture

ÉQUIPE

BIGBANG PAYSAGISTES, URBANISTES & ARCHITECTES
WSP VRD, ÉCONOMIE DE L'AMENAGEMENT



Objectifs et déroulé de la séance

Les objectifs de cette séance :

- Présentation de l'avancement des réflexions sur le projet de requalification des espaces publics du centre-bourg de La Buisse
- Echanges et recueil des avis des participants, à verser aux réflexions ultérieures

Le déroulé de cette séance :

- 19h - 19h30 : Présentation de l'étude
- A partir de 19h30 : Echange avec les participants

Les règles du jeu de cette séance : courtoisie et écoute de la parole de l'autre, échanges ciblés sur le sujet du centre-bourg, penser «intérêt général».

Éléments de contexte

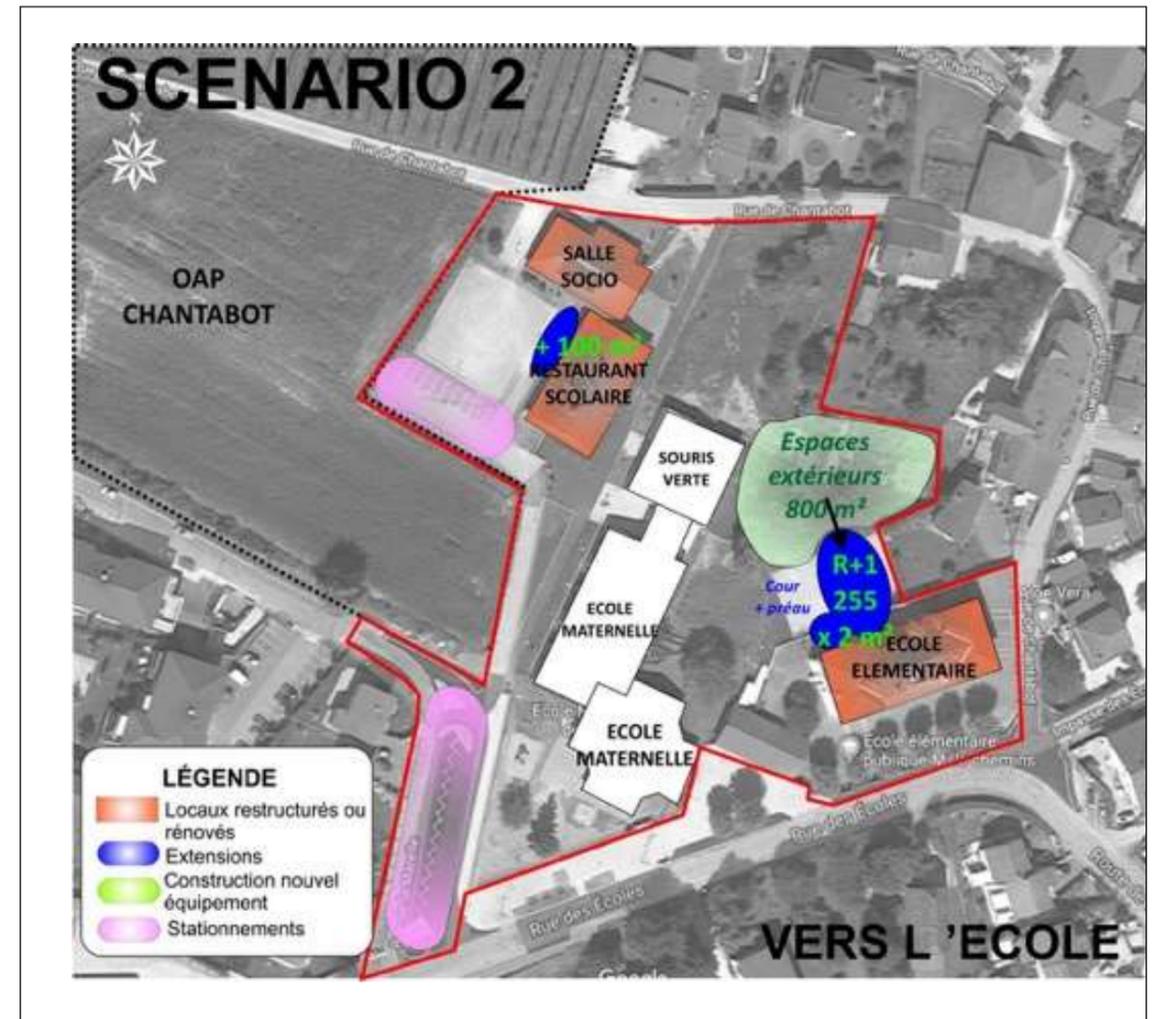
Un projet de centre-bourg qui s'inscrit dans la continuité des études précédentes

Une étude urbaine conduite par le cabinet Kaléido'Scop en 2019 et 2020 qui a conduit :

- à mener des premières opérations de concertation avec les habitants (atelier du 16 mai et balade urbaine du 18 octobre 2019) et les acteurs socio-culturels (réunion du 10 janvier 2020).

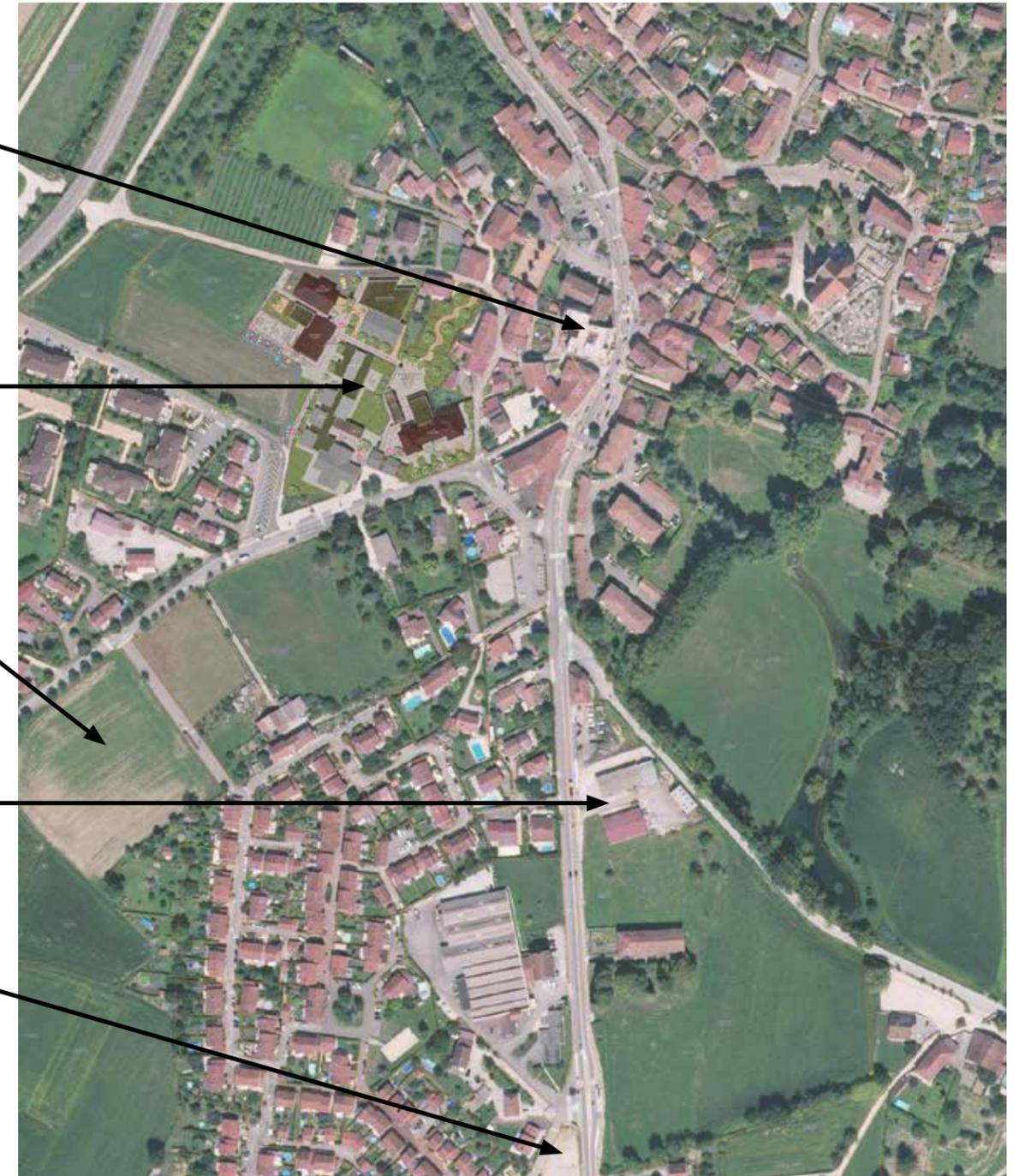
- à définir un scénario préférentiel pour l'organisation du centre-bourg souhaité commercialement attractif mais apaisé, limitant la place dédiée à la voiture au profit d'espaces d'usages retrouvés pour les piétons (avec une place de centre-bourg conviviale).

- à déterminer le choix du site d'implantation de la future MJC (projet en cours derrière l'école).

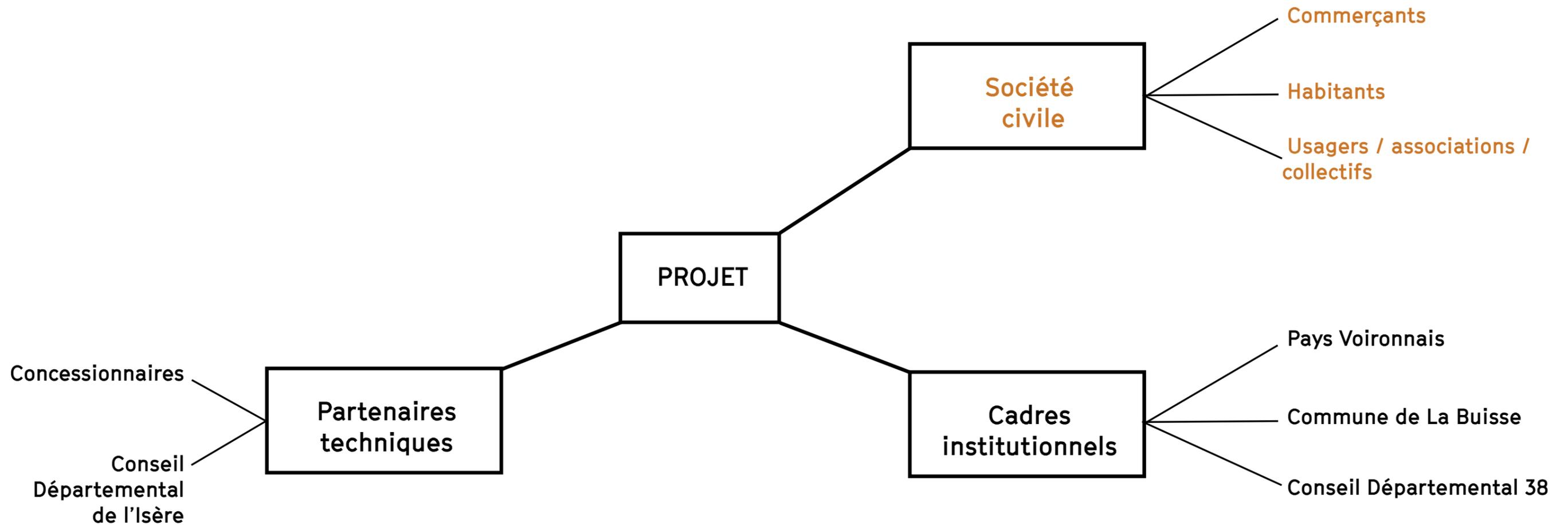


Un projet de centre-bourg qui intègre les projets récents

- La construction du programme Vival et logements, qui a consolidé la vocation commerciale et résidentielle du centre-bourg ;
- Le projet de restructuration de l'école et de la construction d'un pôle culturel ;
- La construction de logements collectifs rue des écoles qui complète l'offre résidentielle de la centralité ;
- Des projets à venir sur les parcelles du SDIS et des services techniques ;
- La construction d'un pôle santé accueillant la pharmacie anciennement place de la mairie.



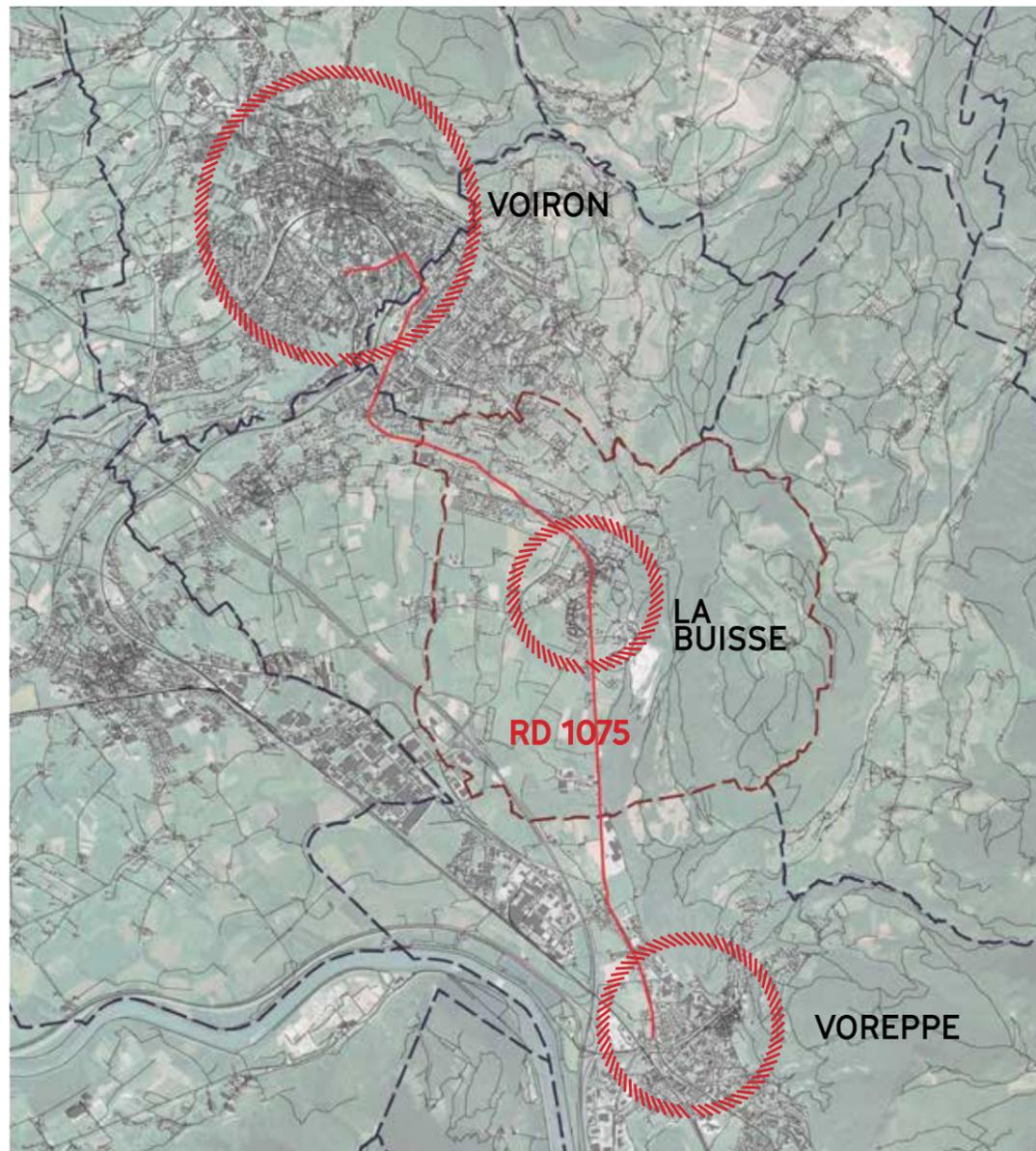
Un projet de centre-bourg qui se conduit avec plusieurs groupes d'acteurs



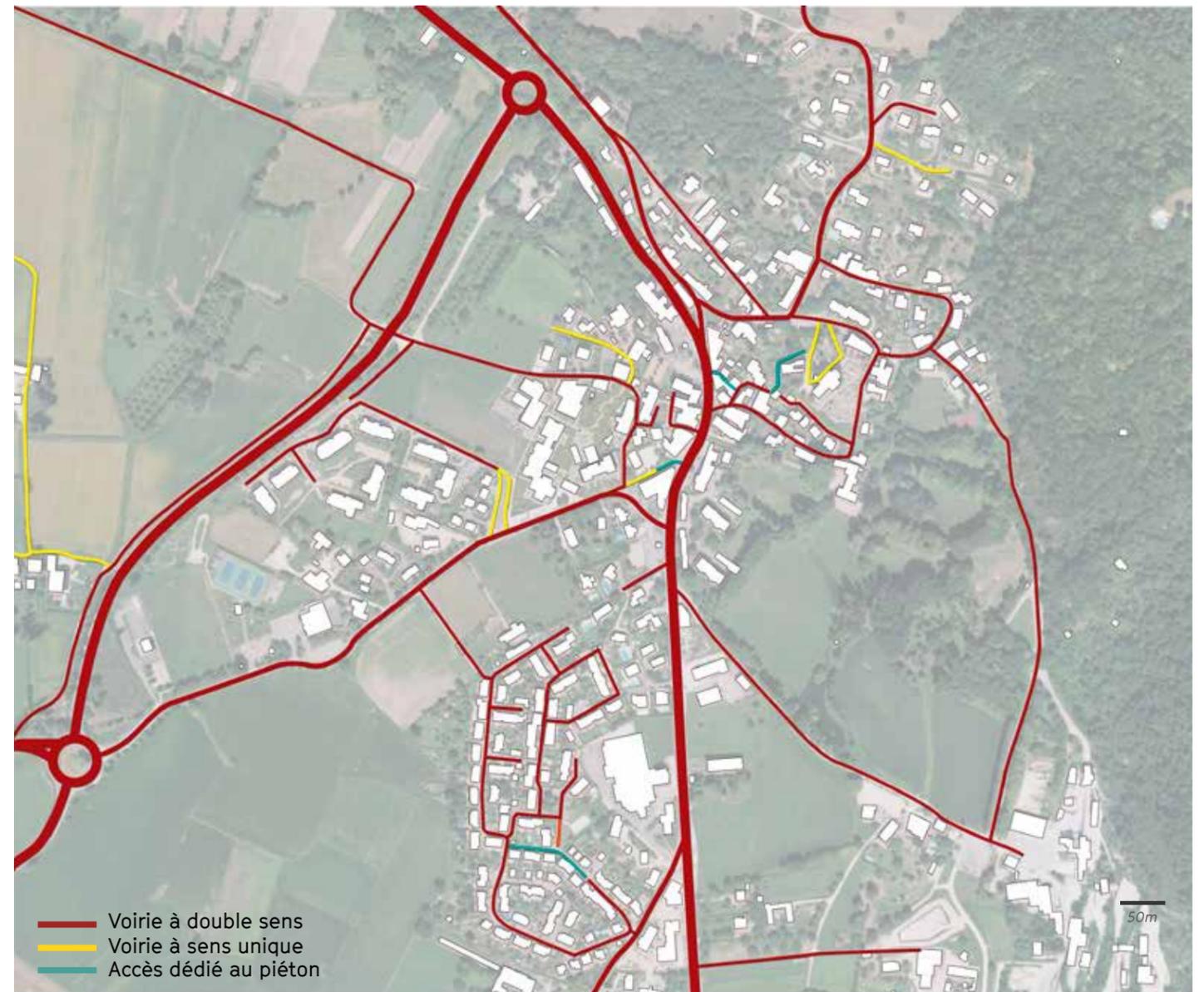
Un projet de centre-bourg qui se pense à trois échelles principales

1 - L'échelle de l'agglomération

Un bourg situé sur l'axe Voiron - Voreppe

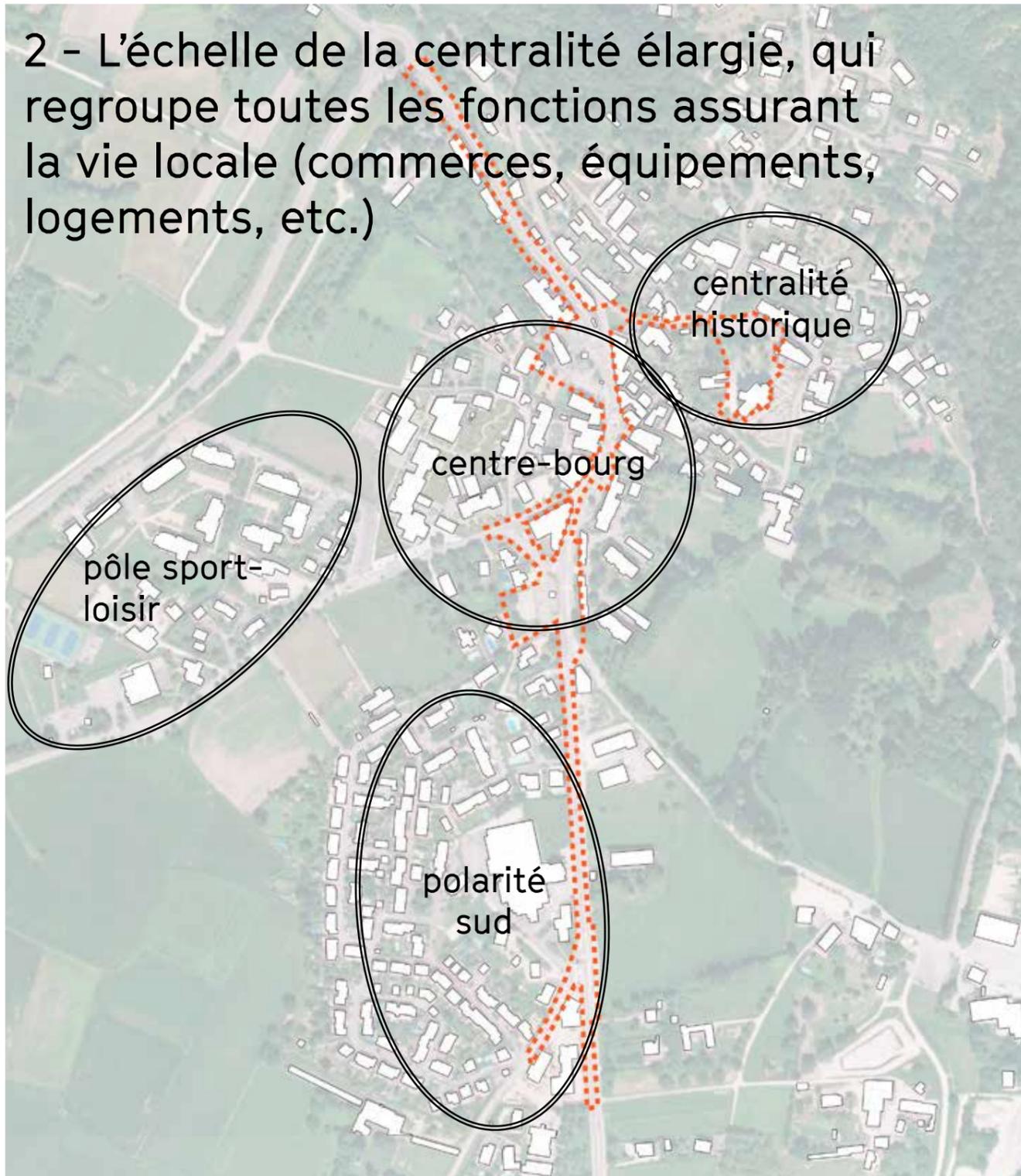


... traversé par la RD 1075, seul axe Nord-Sud de la commune, excluant toute possibilité de report à un niveau local --> Maintien à double sens nécessaire

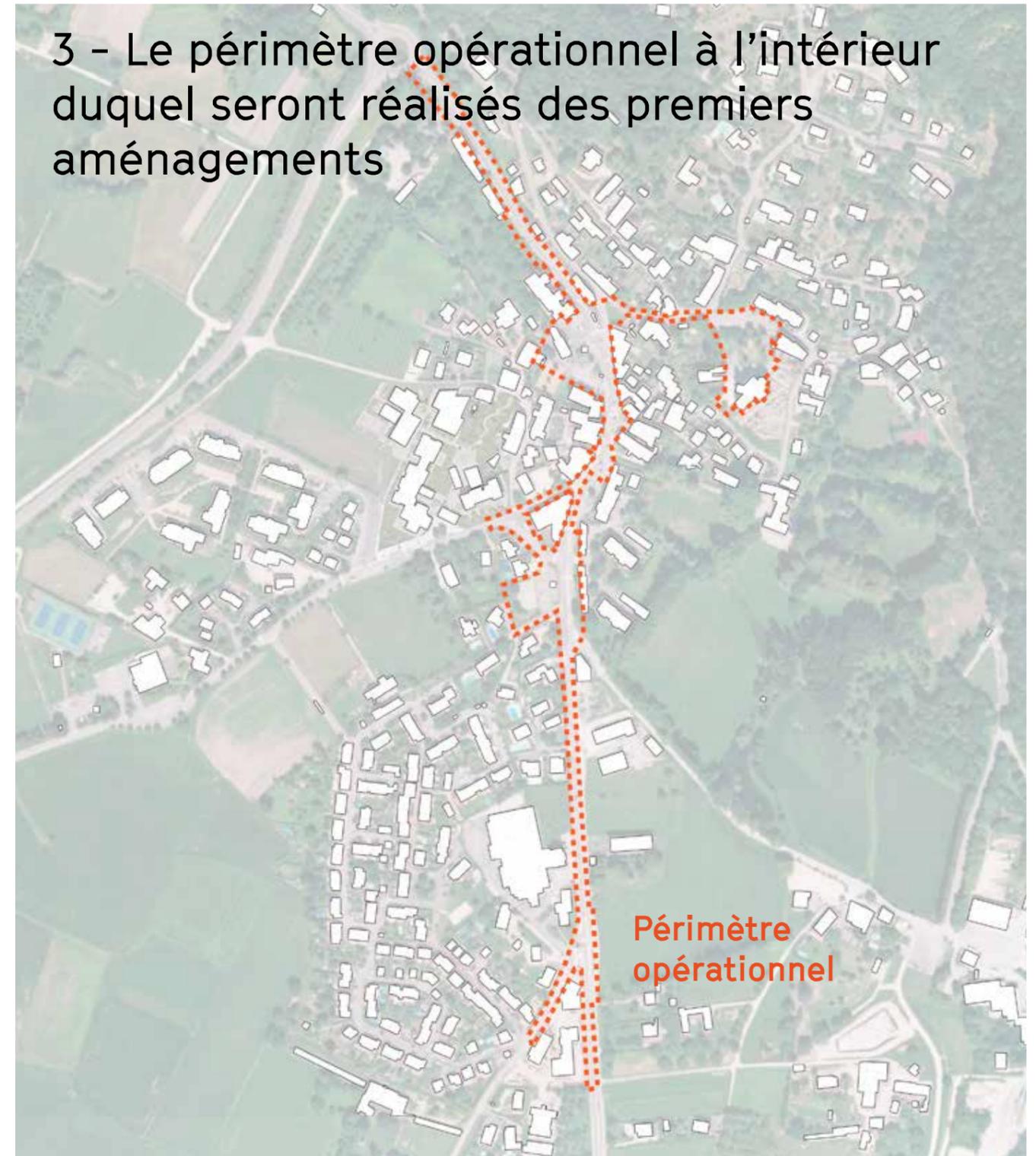


Un projet de centre-bourg qui se pense à trois échelles principales

2 - L'échelle de la centralité élargie, qui regroupe toutes les fonctions assurant la vie locale (commerces, équipements, logements, etc.)

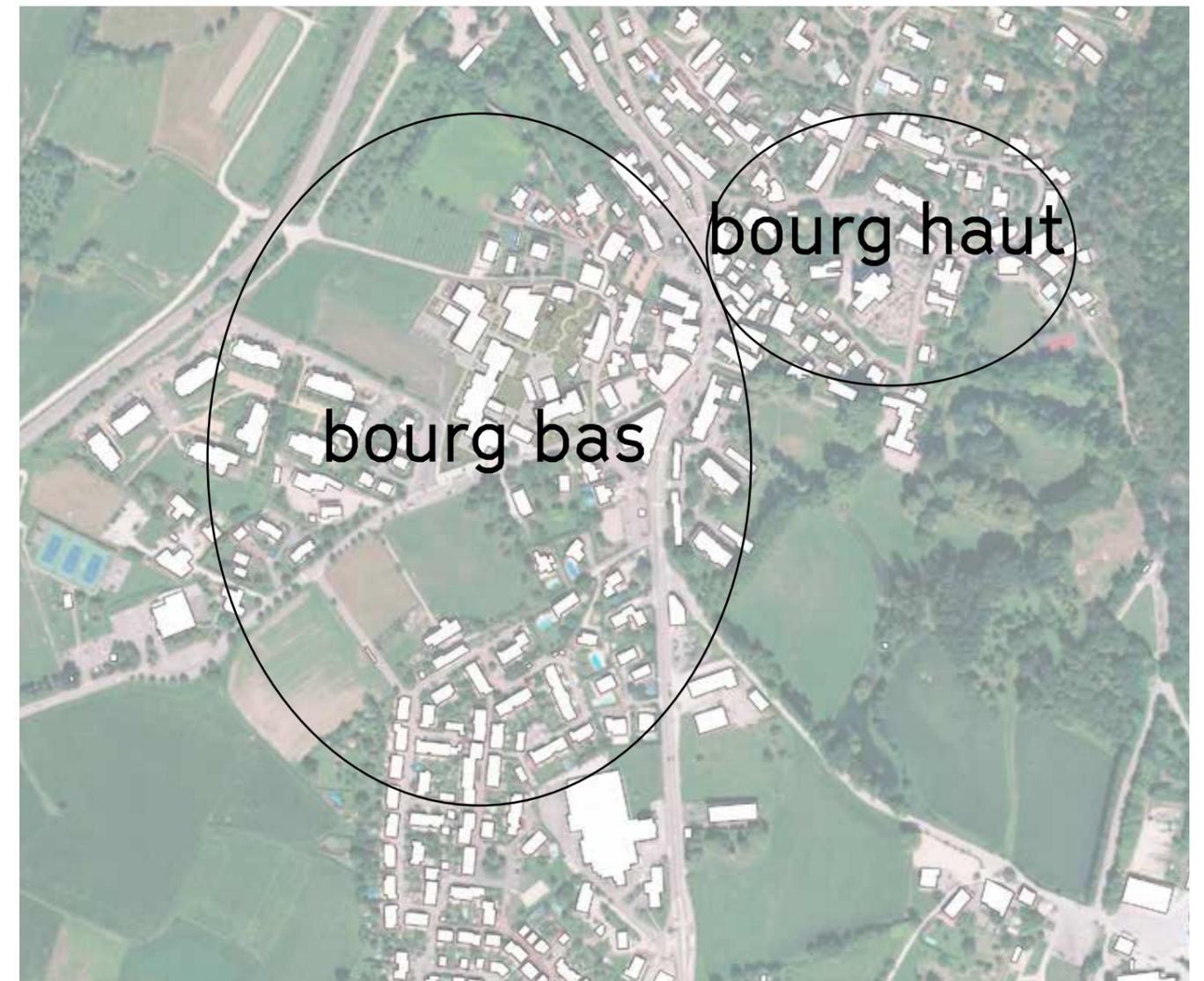
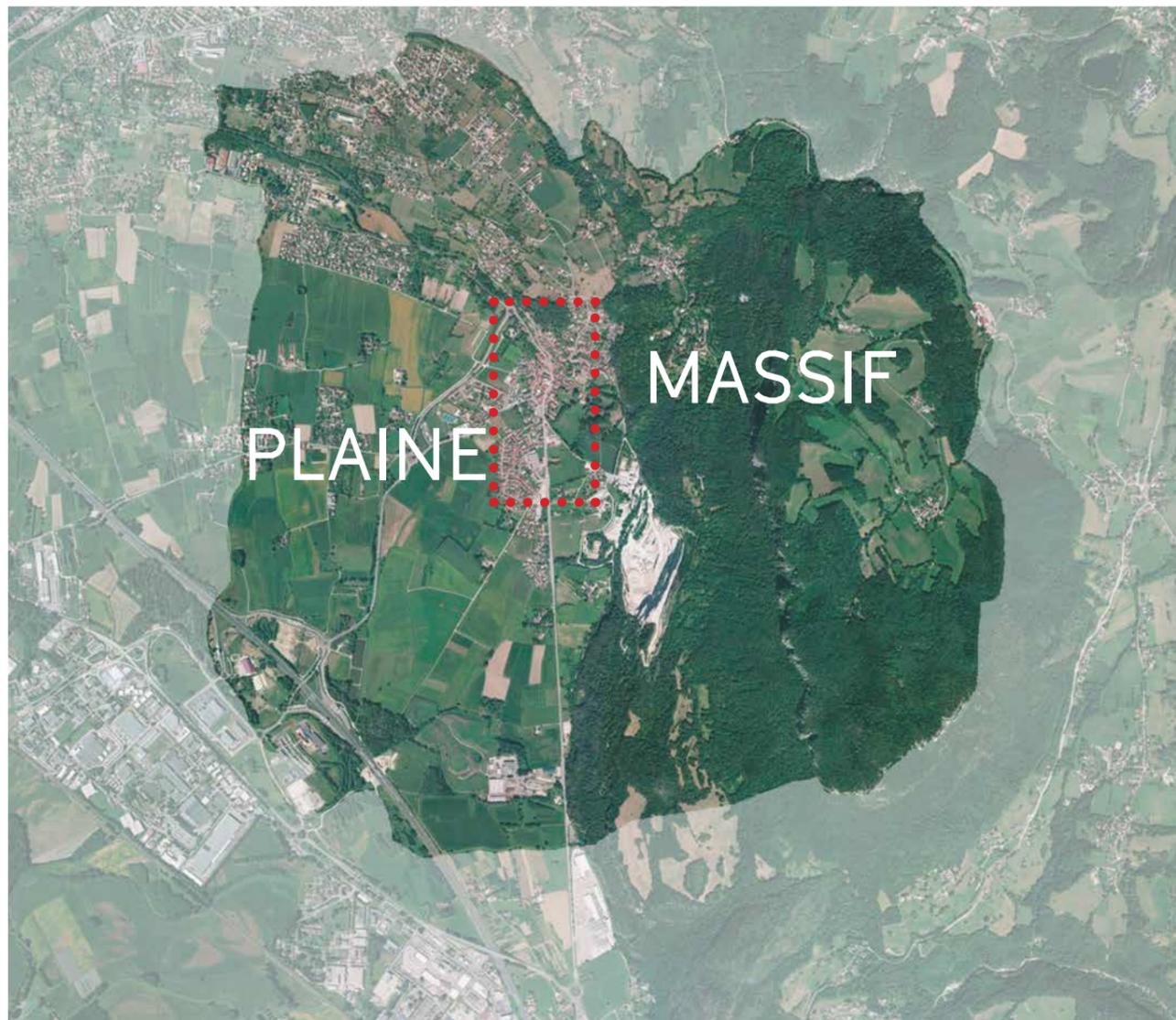


3 - Le périmètre opérationnel à l'intérieur duquel seront réalisés des premiers aménagements



Éléments de diagnostic

Un projet de centre-bourg en prise avec son territoire



- Une situation d'articulation massif / plaine à valoriser
- Des occupations agro-aturlles largement dominantes sur la commune appelant à redonner au végétal une place plus structurante aussi sur le centre-bourg

Diagnostic : Des dysfonctionnements de différentes natures



1 - ■ Une omniprésence générale de la **voiture** qui obère toute autre forme d'usage sur les **espaces publics autour de la RD**
--> des aménagements à mettre en perspective avec le statut et l'identité de la centralité

2 - ✕ **Des discontinuités piétonnes** dues à des problématiques topographiques, foncières et de profils exclusivement routiers en certains points de la RD
--> une imbrication forte entre niveau de contrainte à opérer sur la RD (supposant une acceptation de la part du trafic de transit) et amélioration de la marchabilité du centre-bourg

3 - ■ **Une déconnexion des secteurs sud** posant la question de l'échelle du centre-bourg et du niveau d'intervention à avoir sur la RD, sur le chemin de Cheminet (quelle part du budget allouer aux aménagements «hors» centralité dense ?).

4 - ○ **Une déqualification du paysage urbain sur des espaces stratégiques** de coeur de bourg (place de la mairie et abords de l'église), d'entrée de bourg (au sud), de proximité des équipements publics (école).

Diagnostic : Des dysfonctionnements de différentes natures

Omniprésence de la voiture et déqualification du paysage urbain sur des espaces stratégiques : la place de la mairie, les abords de l'église



Profil routier - Absence de trottoir - Dyscontinuités piétonnes

Rupture foncière (pas d'accès derrière le boulodrome)



Ruptures topographiques - le «canyon»

Double soutènement entre mairie et église

Soutènement place Marcel Vial (mairie)



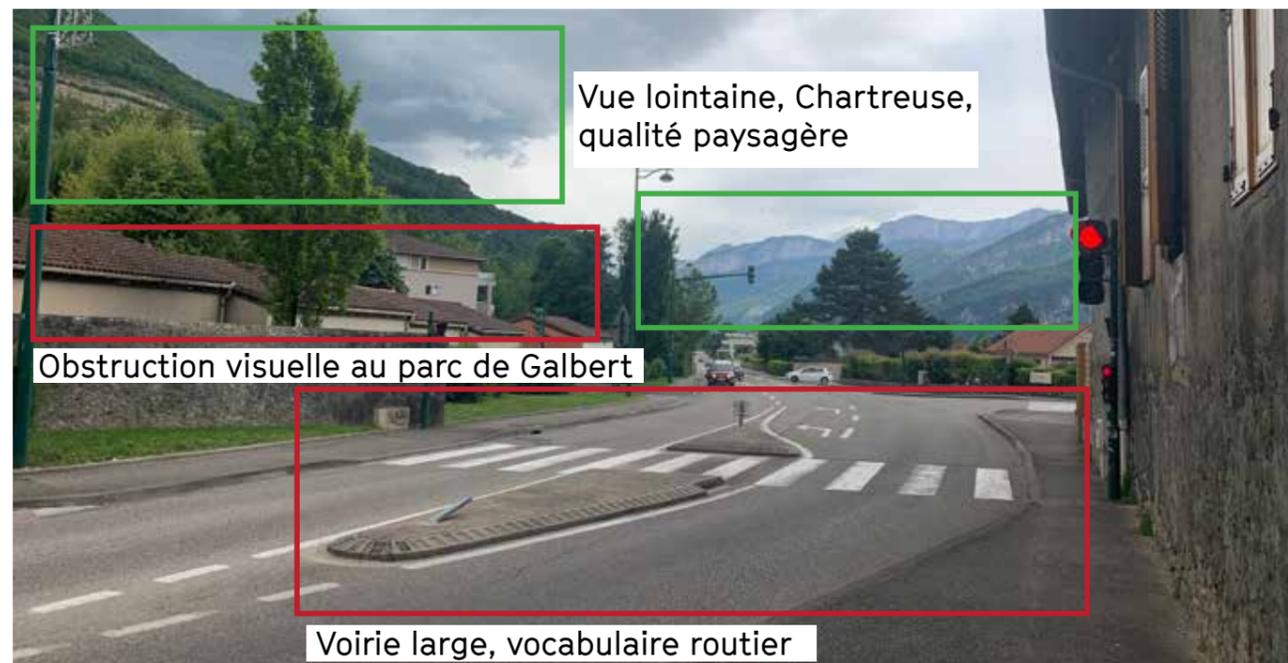
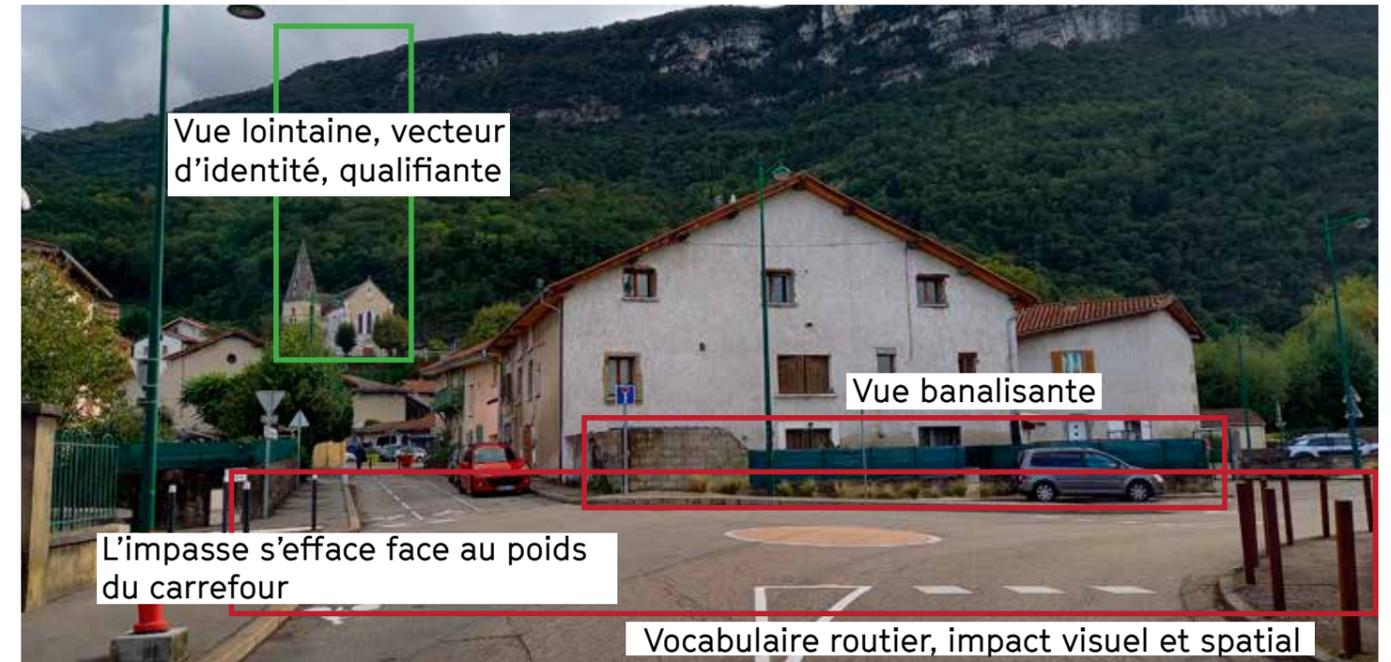
Diagnostic : Des dysfonctionnements de différentes natures

Omniprésence du vocabulaire routier et déqualification du paysage urbain sur des espaces stratégiques : les entrées de ville

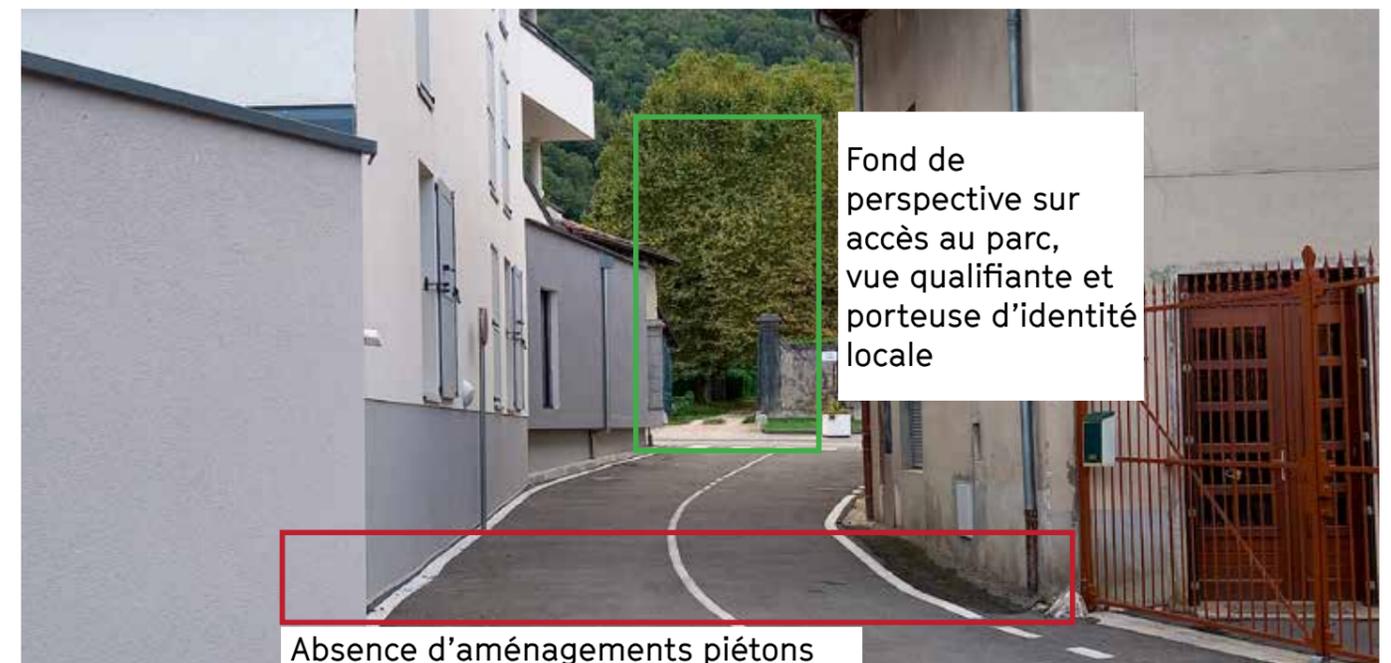
Entrée sud : RD 1075



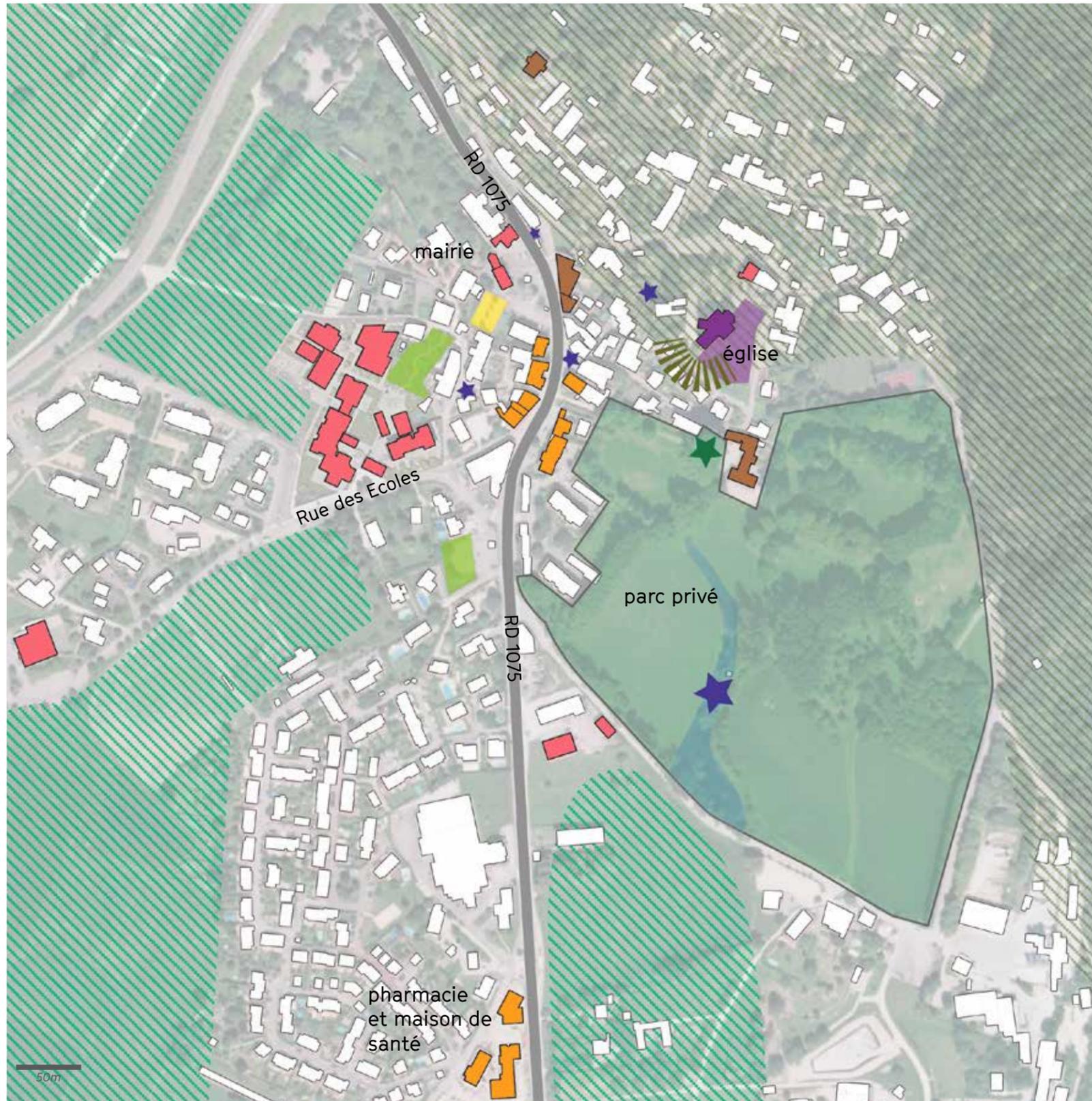
Entrée sud : Rue des écoles



Rue Chantabot



Diagnostic : Les atouts et vecteurs d'attractivité du centre-bourg



--> Des leviers identitaires et d'attractivité de nature architecturale, urbaine, naturelle... répartis de part et d'autre de la RD appelant à une **restauration de la transversalité qui caractérise le rapport montagne / plaine**

--> Un nombre important d'habitants sont présents depuis moins de 10 ans sur la commune, ce qui renforce le besoin d'**ancrer la population dans un sentiment d'appartenance commun**



Diagnostic : Les atouts et vecteurs d'attractivité du centre-bourg

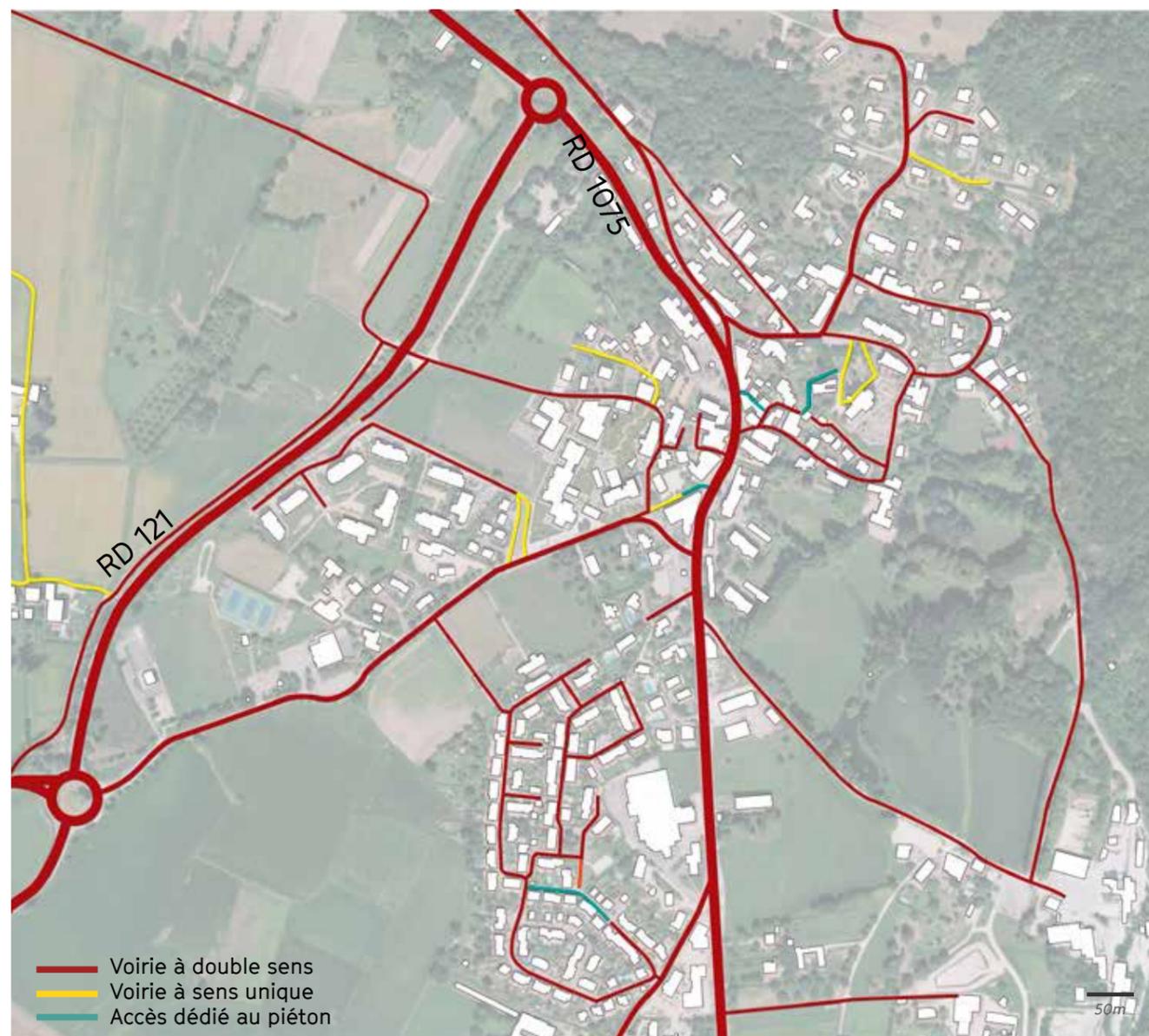
Une "vie de village". Pour des usages conviviaux dans un cadre agréable.



Les fondements du projet

Des obligations en matière de déplacement qui orientent le projet d'aménagement

- La RD est le seul axe Nord-Sud de la commune, excluant toute possibilité de report à un niveau local
--> Le maintien à double sens est nécessaire, calibré pour le passage des bus et des poids lourds.
- Intégration d'aménagements cyclables structurants conformément à la loi LOM



V85 VITESSE LIMITE RÉELLEMENT PRATIQUÉE	TRAFFIC MOTORISÉ EN UNITÉS DE VÉHICULE PARTICULIER PAR JOUR (DANS LES DEUX SENS)	DÉBIT CYCLISTE SOUHAITÉ (EN NOMBRE DE VÉLOS PAR JOUR)		
		RÉSEAU CYCLABLE SECONDAIRE (TRAFFIC INFÉRIEUR À 750 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE PRINCIPAL (TRAFFIC COMPRIS ENTRE 500 ET 3000 CYCLISTES/JOUR)	RÉSEAU CYCLABLE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (TRAFFIC >2000 CYCLISTES/JOUR)
30 KM/H OU MOINS	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue ou piste cyclable
	2000 À 4000	Trafic mixte	Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable
50 KM/H	< 1500	Trafic mixte		Piste cyclable
	1500 À 6000	Piste ou bande cyclable		Piste cyclable
70/80 KM/H	< 1000	Trafic mixte	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable
	1000 À 4000	Piste cyclable/voie verte/bande cyclable/bande dérasée de droite	Piste cyclable ou voie verte	Piste cyclable
Vitesse maximale pratiquée	Trafic motorisé en véhicules par jour (addition dans les deux sens)	Débit cycliste (en nombre de vélos par jour)		
		Réseau cyclable secondaire (trafic cycliste souhaité inférieur à 750 cyclistes/jour)	Réseau cyclable principal (trafic cycliste souhaité compris entre 500 et 2500 cyclistes/jour)	Réseau cyclable à haut niveau de service (trafic cycliste souhaité > 2000 cyclistes/jour)
30 km/h ou moins	< 2000	Trafic mixte	Vélorue ou trafic mixte	Vélorue
	2000-5000		Bande cyclable ou trafic mixte	Piste cyclable ou bande cyclable prioritaire sur trafic sécant
50 km/h	2X1 voie	<4000		Piste cyclable
	2X2 voies	> 4000		Piste cyclable prioritaire sur le trafic sécant
70 km/h et plus	Tous trafics			

Des enjeux de projet transversaux liés aux déplacements

Schéma de circulation tous modes

- Apaiser la circulation des véhicules sur la RD 1075
- Intégrer des aménagements cyclables sur les voiries requalifiées (dans le respect de la loi LOM)
- Améliorer les liens piétons le long de la RD et en est-ouest depuis l'église jusqu'aux équipements des rues des écoles et Chantabot
- Interroger les possibilités de mise à sens unique



Des enjeux de projet transversaux liés à la qualité des espaces des usages

Composition urbaine, programmation des usages et identité locale

- Retrouver une place de village polyvalente (ré-organisation du stationnement et modification du système de soutènement devant les commerces)
- Valoriser la visibilité et l'accès aux commerces
- Améliorer les accroches urbaines entre les lotissements sud et le centre-bourg
- Redonner un rôle plus structurant à tous les marqueurs patrimoniaux (Massif de Chartreuse / patrimoine architectural et petit patrimoine hydraulique / Parc de Galbert, etc.)



Le scénario-cible retenu par le groupe de suivi

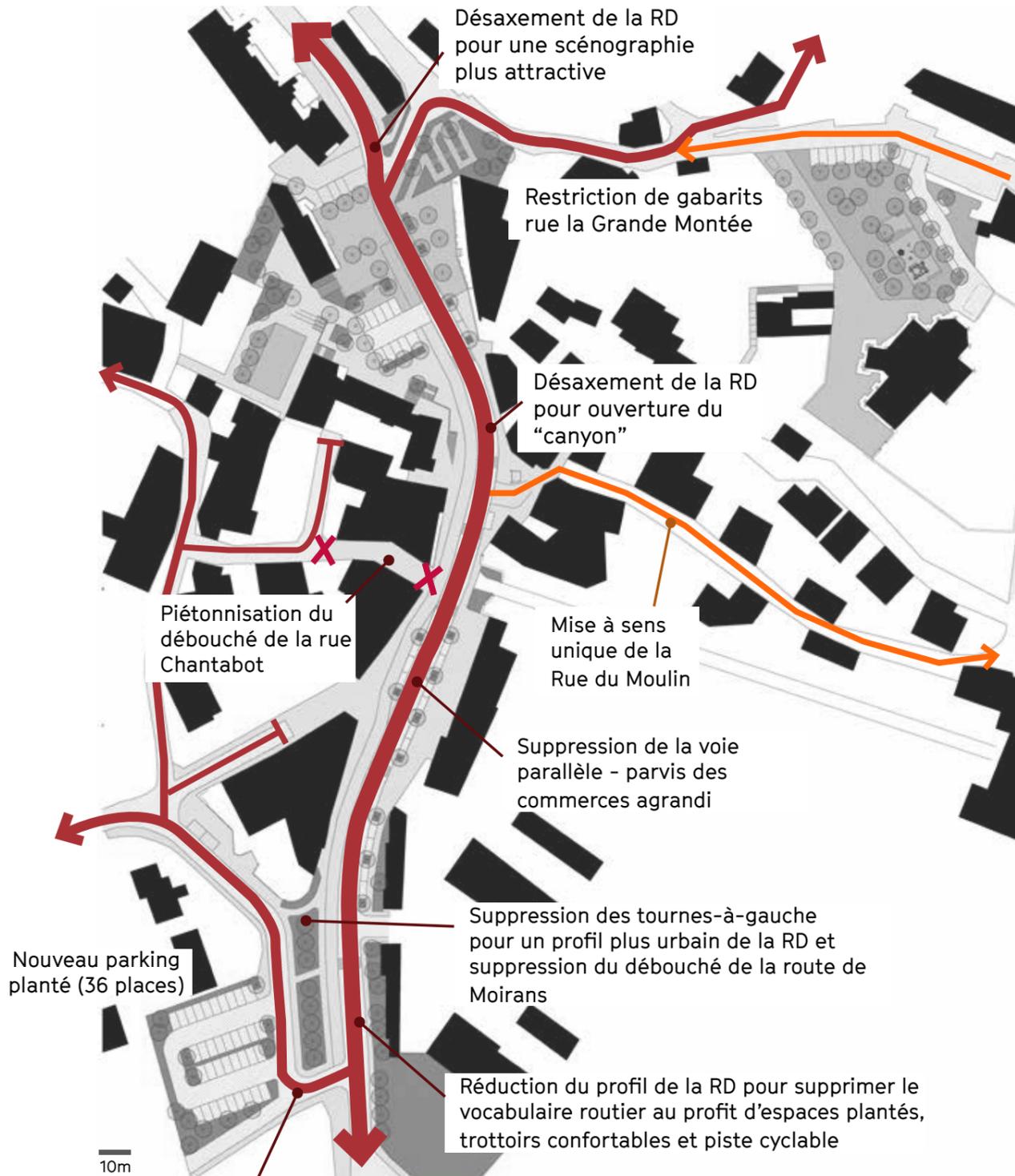


Une composition urbaine qui s'organise autour :

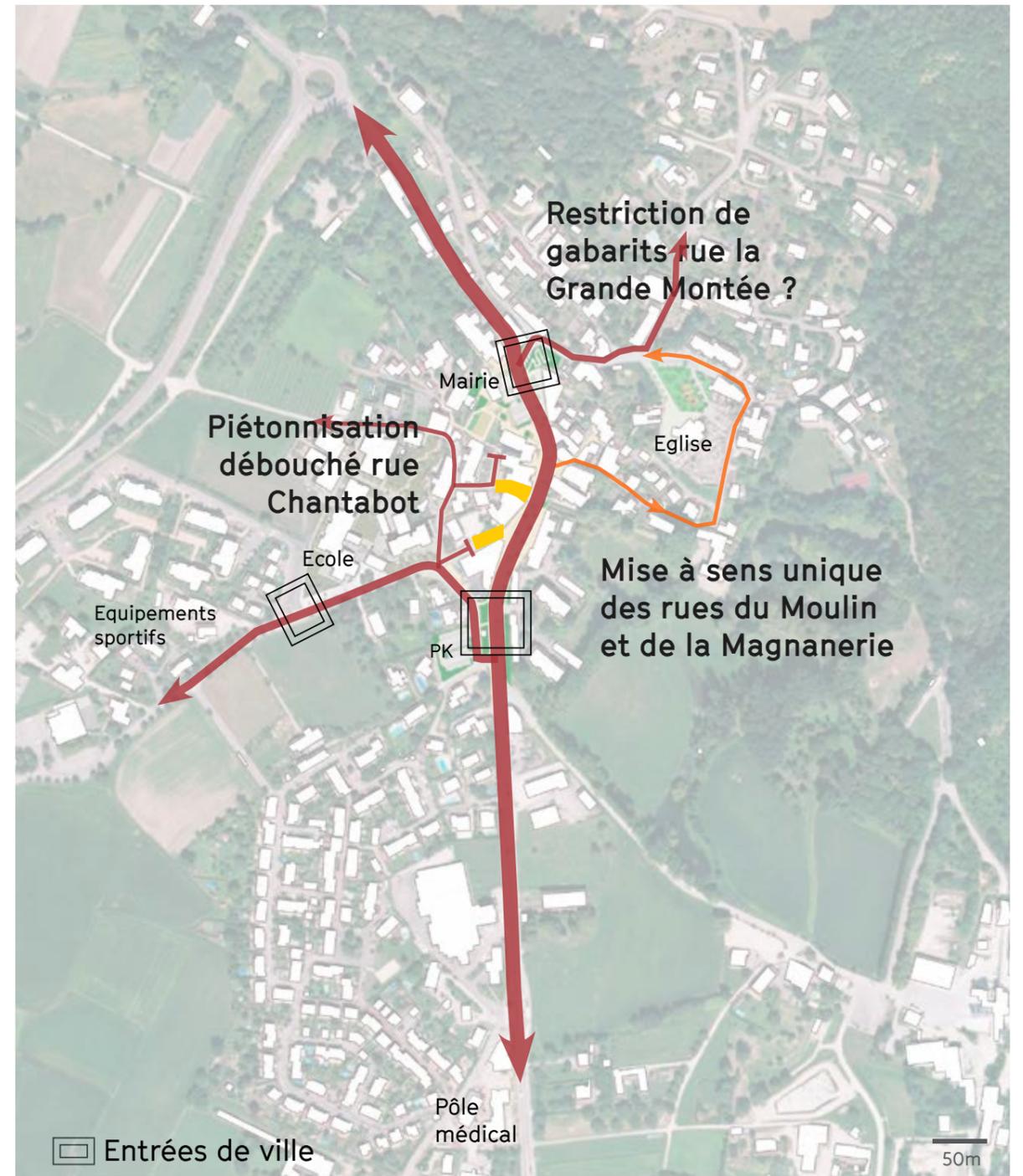
- d'une RD 1075 intégrant une piste cyclable et des trottoirs élargis

- d'axes transversaux permettant de mieux relier le quartier de l'église aux équipements et commerces du centre-bourg pour les piétons

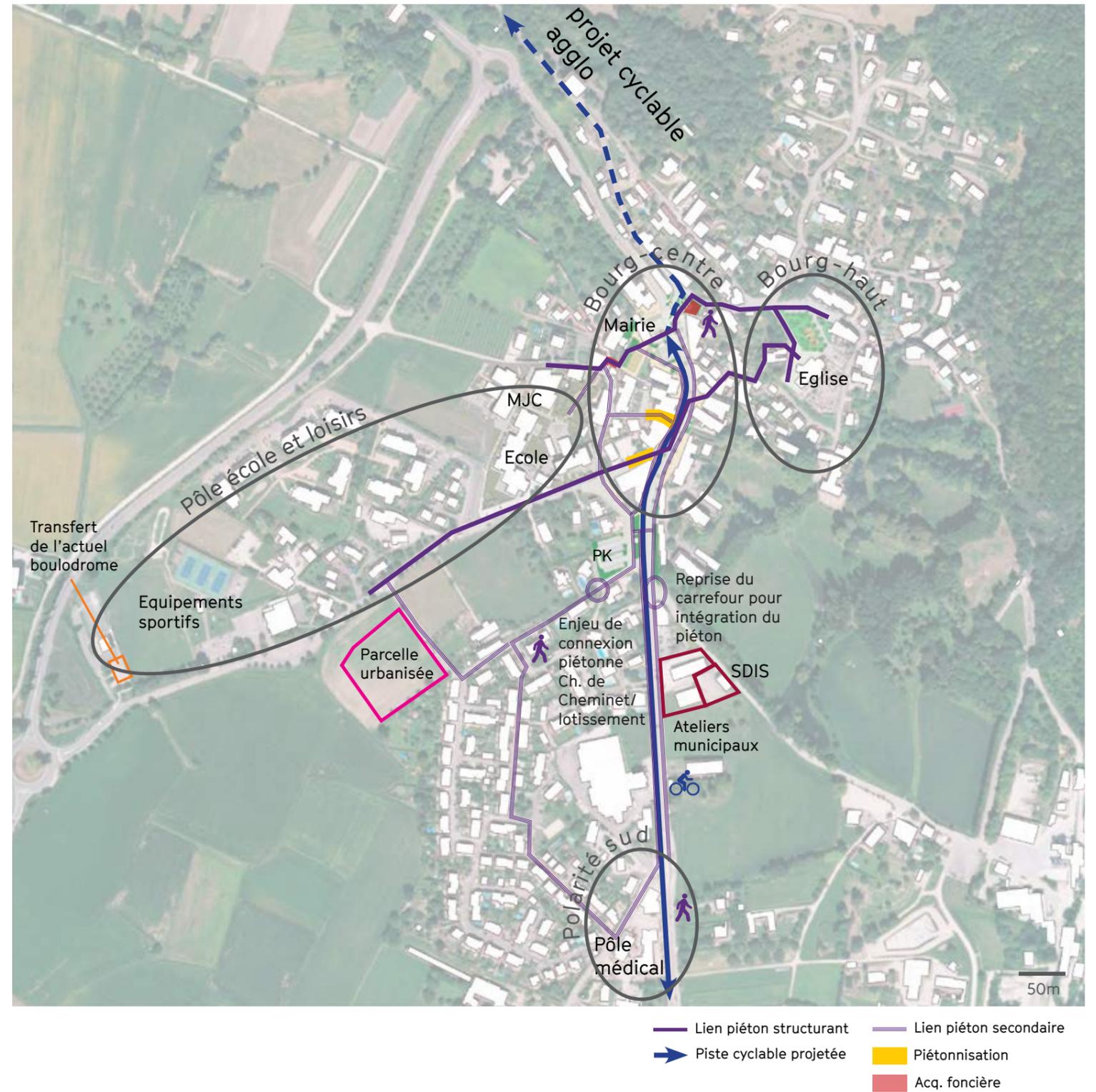
Le scénario-cible : le schéma viaire



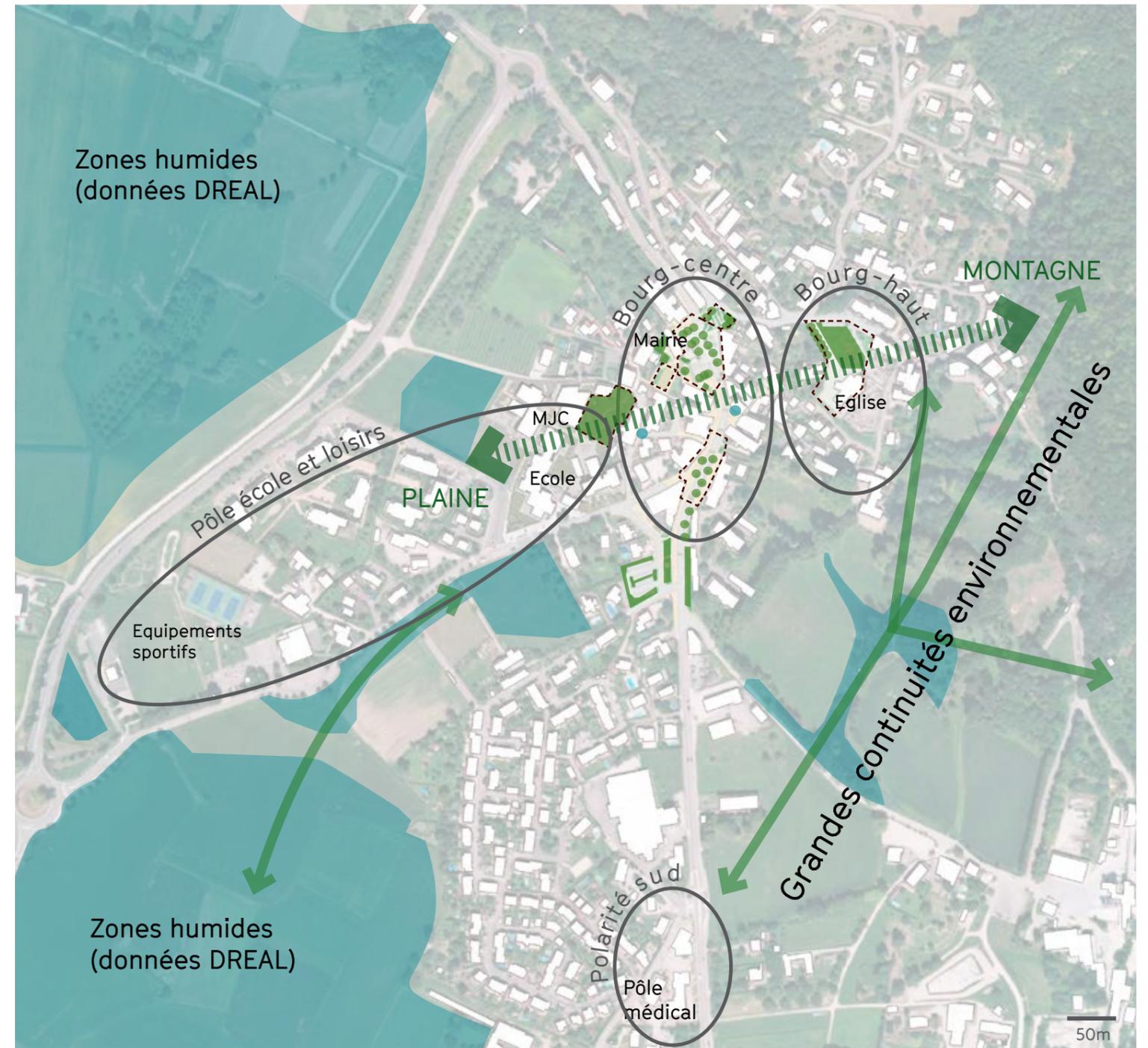
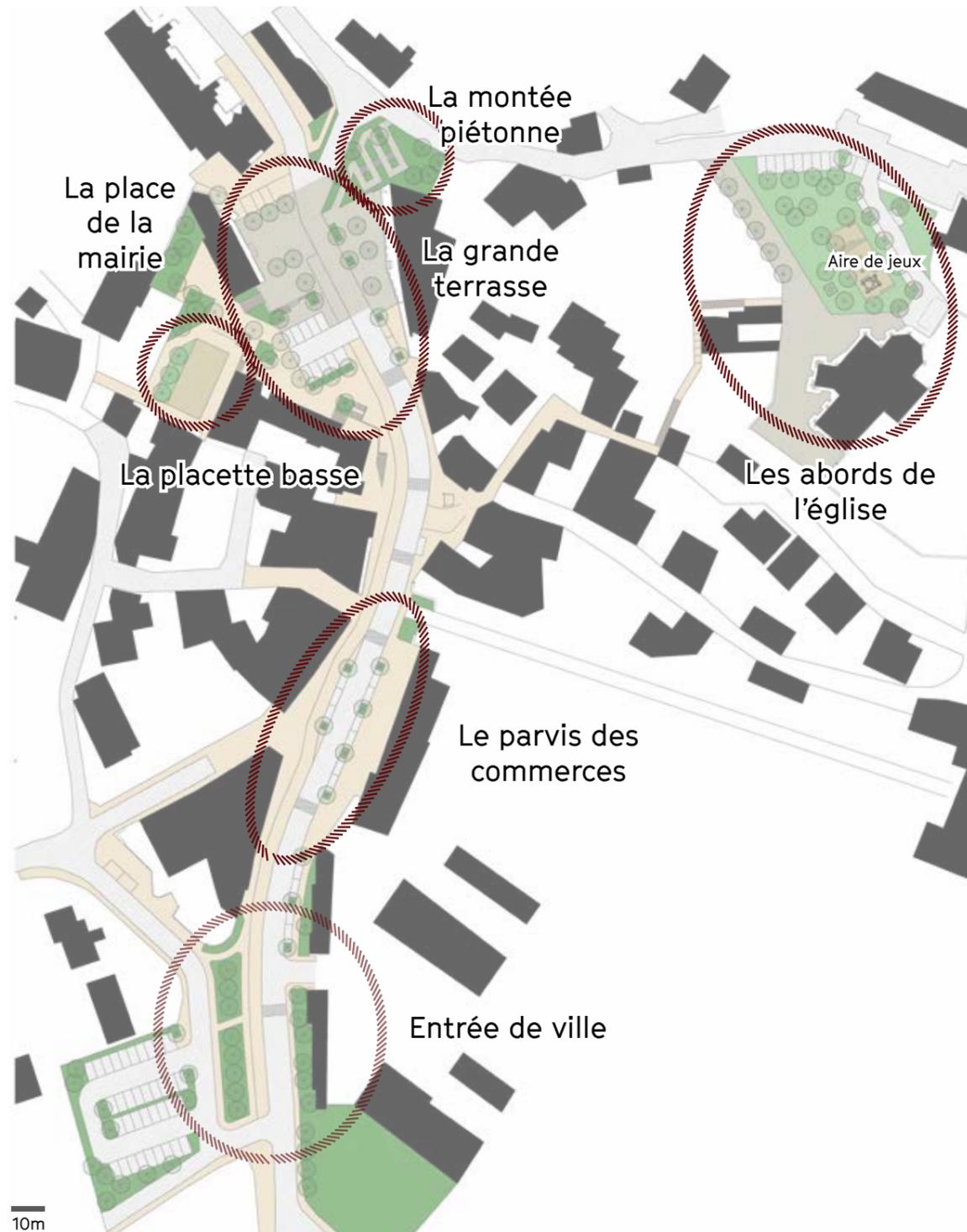
Décalage du carrefour de la route de Moirans au niveau du chemin de Cheminet



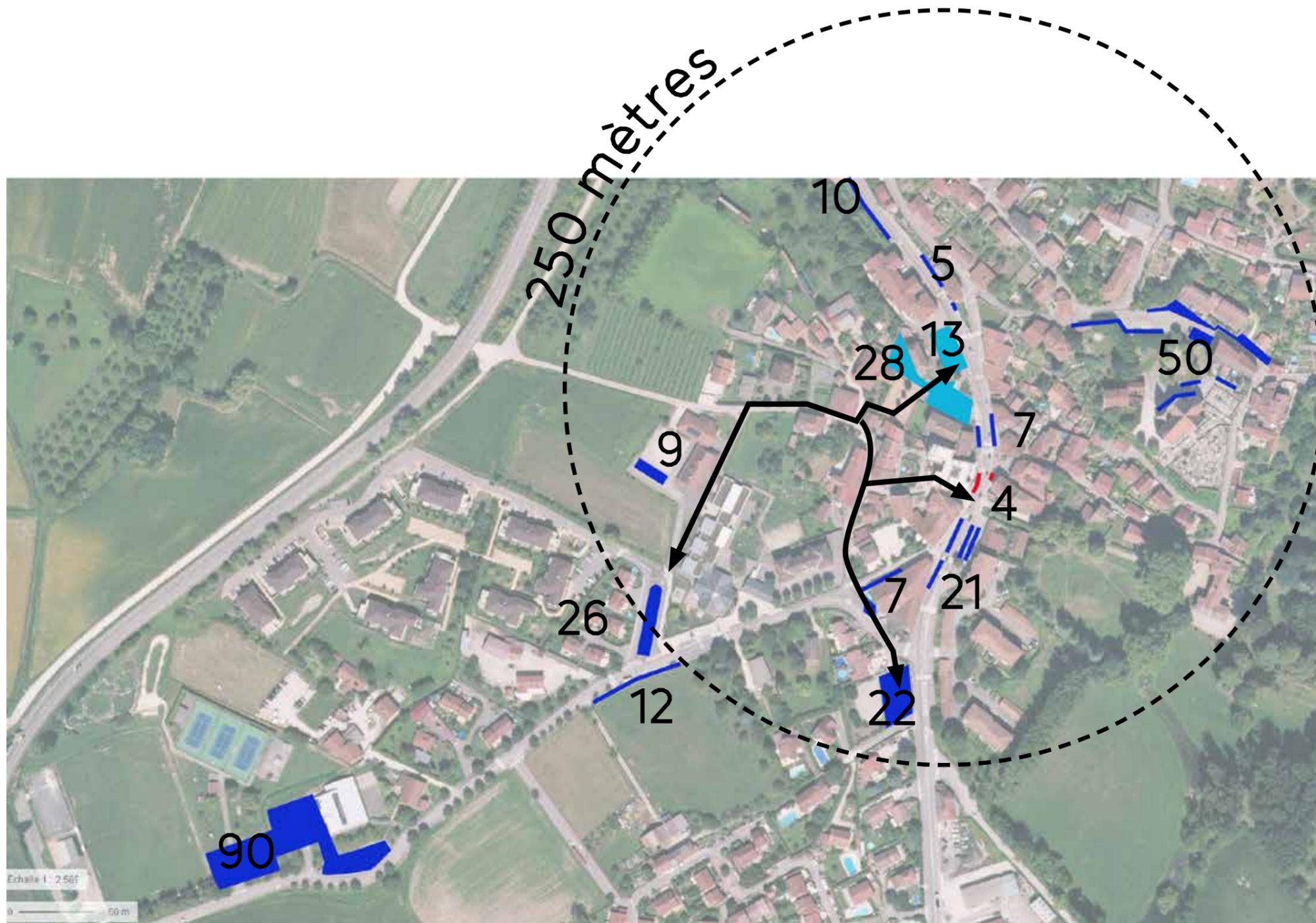
Le scénario-cible : les piétons et les cyclistes



Le scénario-cible : Les espaces d'usages et la stratégie végétale



Le scénario-cible : Le stationnement



Pour mémoire, une offre conséquente aux portes du centre-bourg

- Environ 200 places concentrées dans un périmètre de 250 mètres autour du centre

- Importance de la rue Chantabot dans la mise en lien des parkings "périphériques" avec le centre

Le scénario-cible : Le stationnement



Offre de stationnement existante :

86 places dans la centralité basse, dont 23 places dans le parking situé à l'entrée sud du centre-bourg.

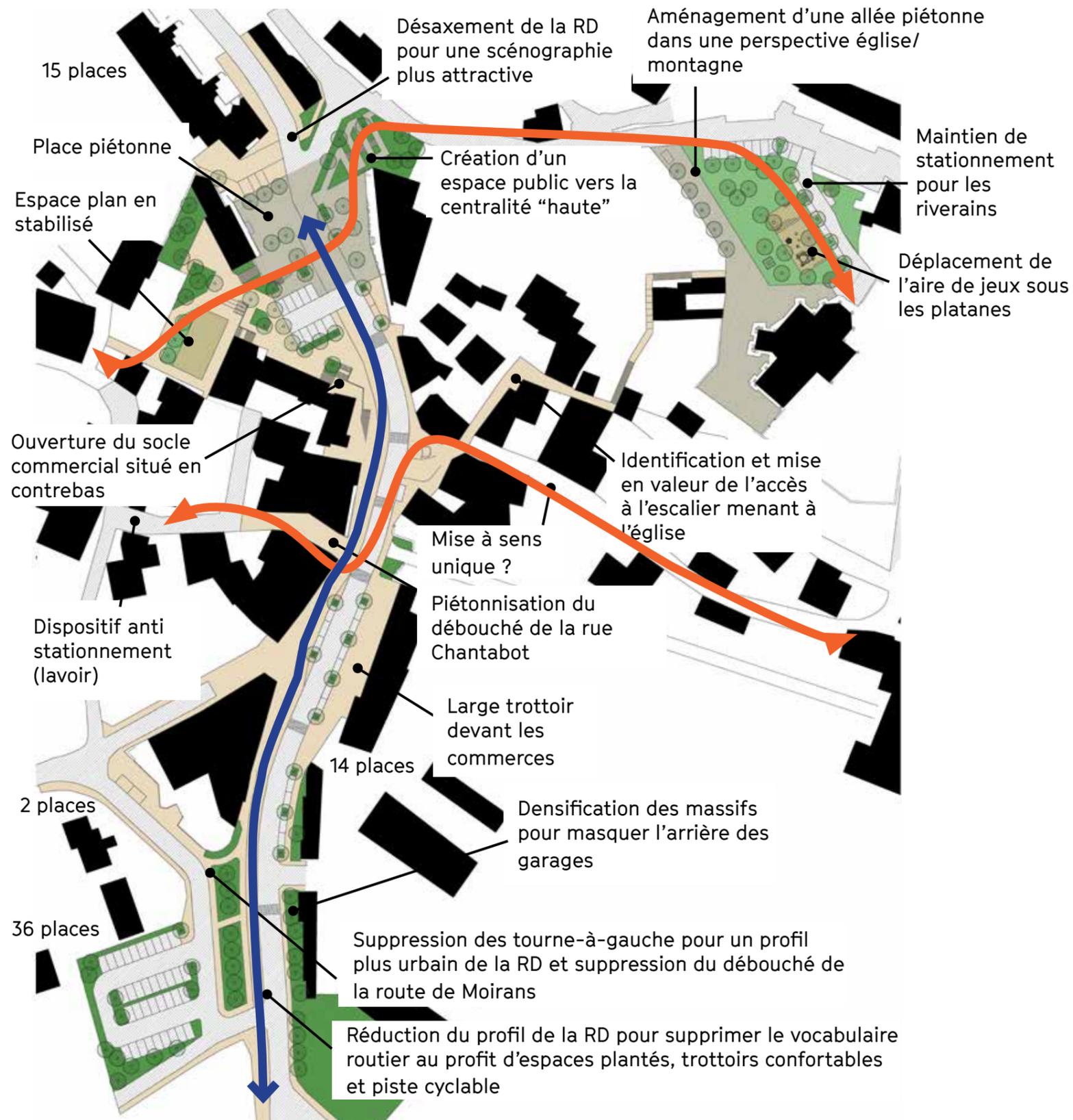


Offre de stationnement projet (hors variantes) :

67 places dans la centralité basse, dont 36 places dans le nouveau parking situé à l'entrée sud du centre-bourg.

-> Avant/Après : 19 places supprimées.
A retrouver ailleurs?
(sur quel foncier?)

Le scénario-cible



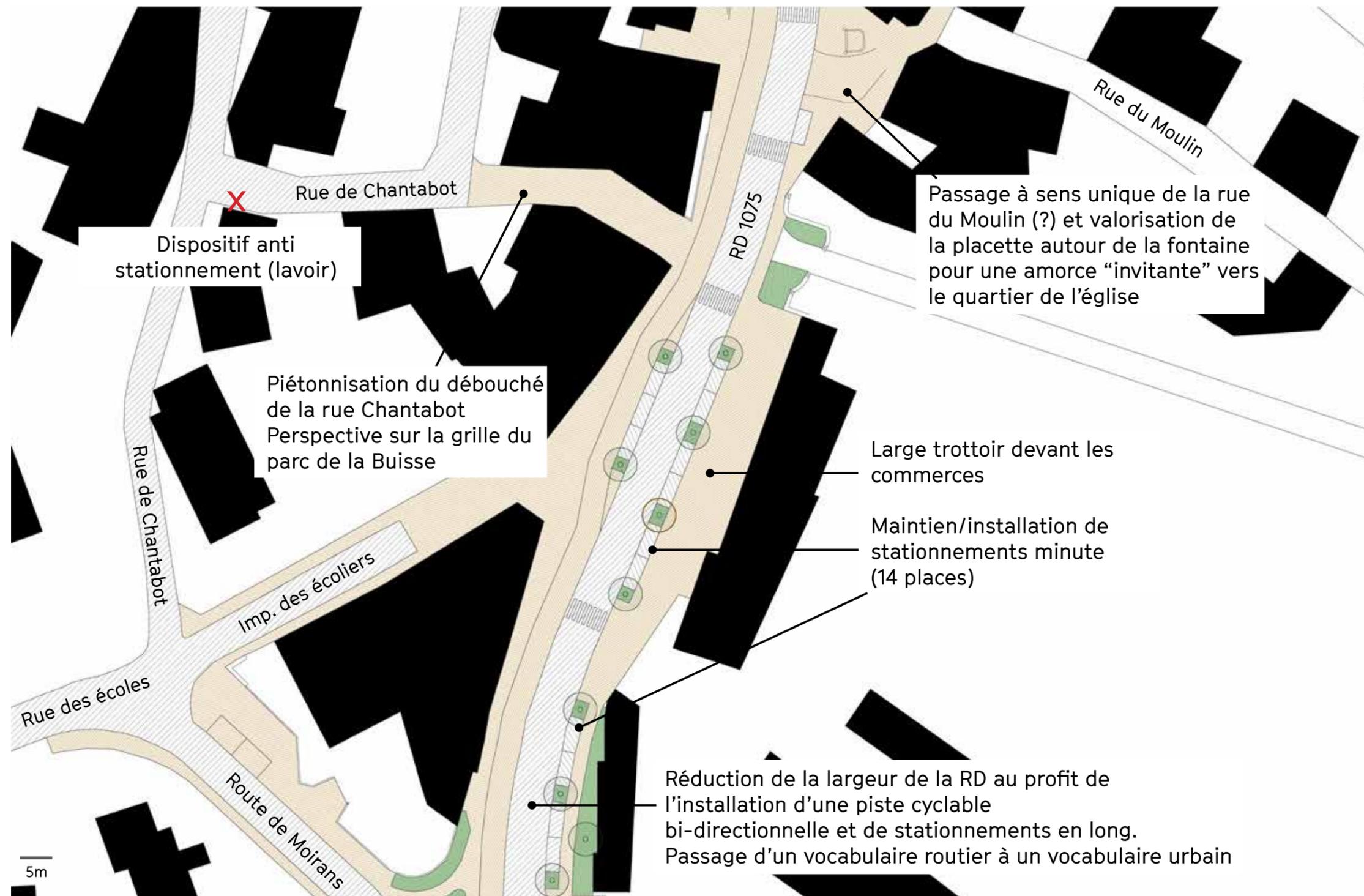
A vous la parole !

Annexes

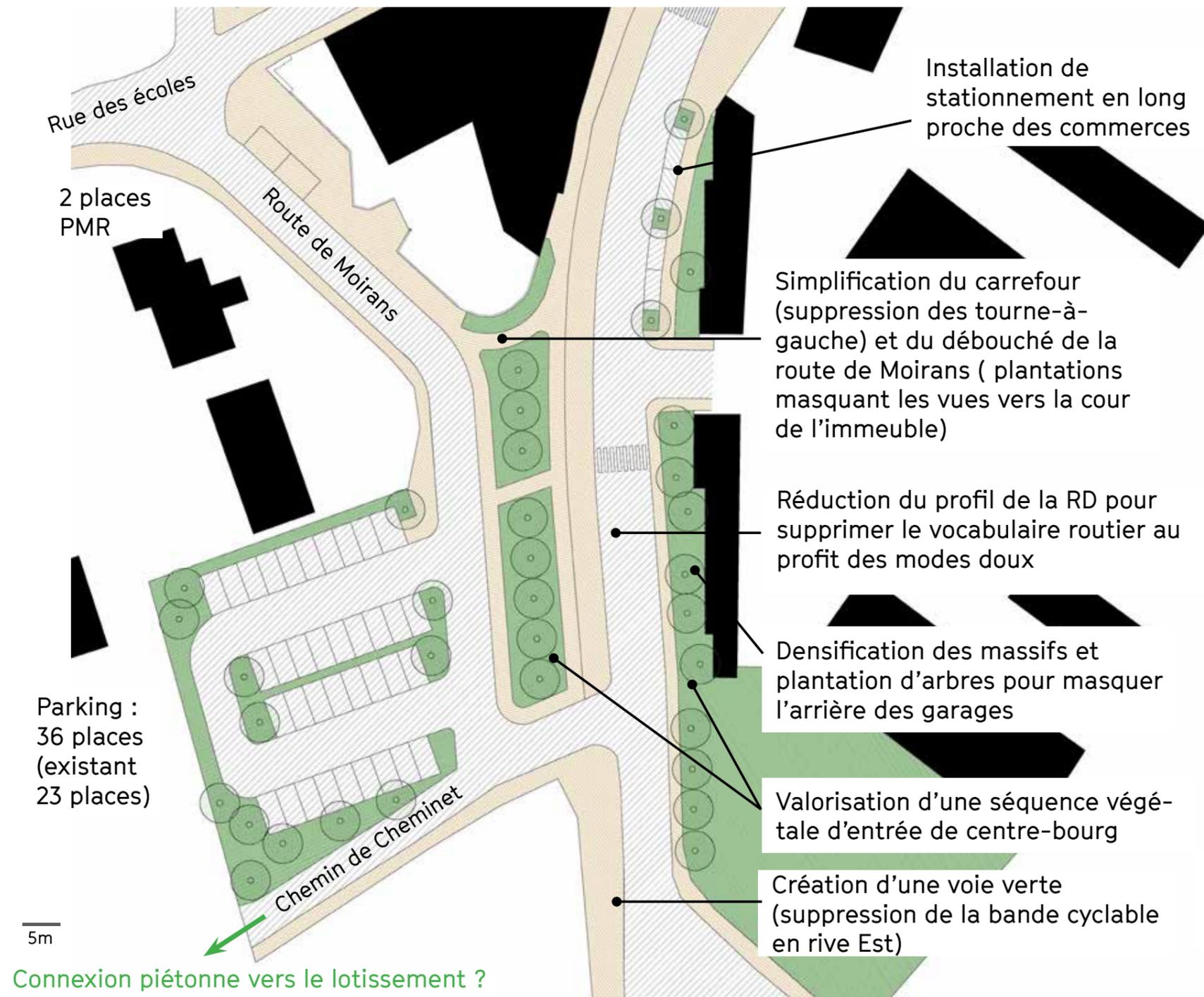
Le scénario-cible : Autour de la mairie



Le scénario-cible : Les commerces



Le scénario-cible : L'entrée de centre-bourg au sud

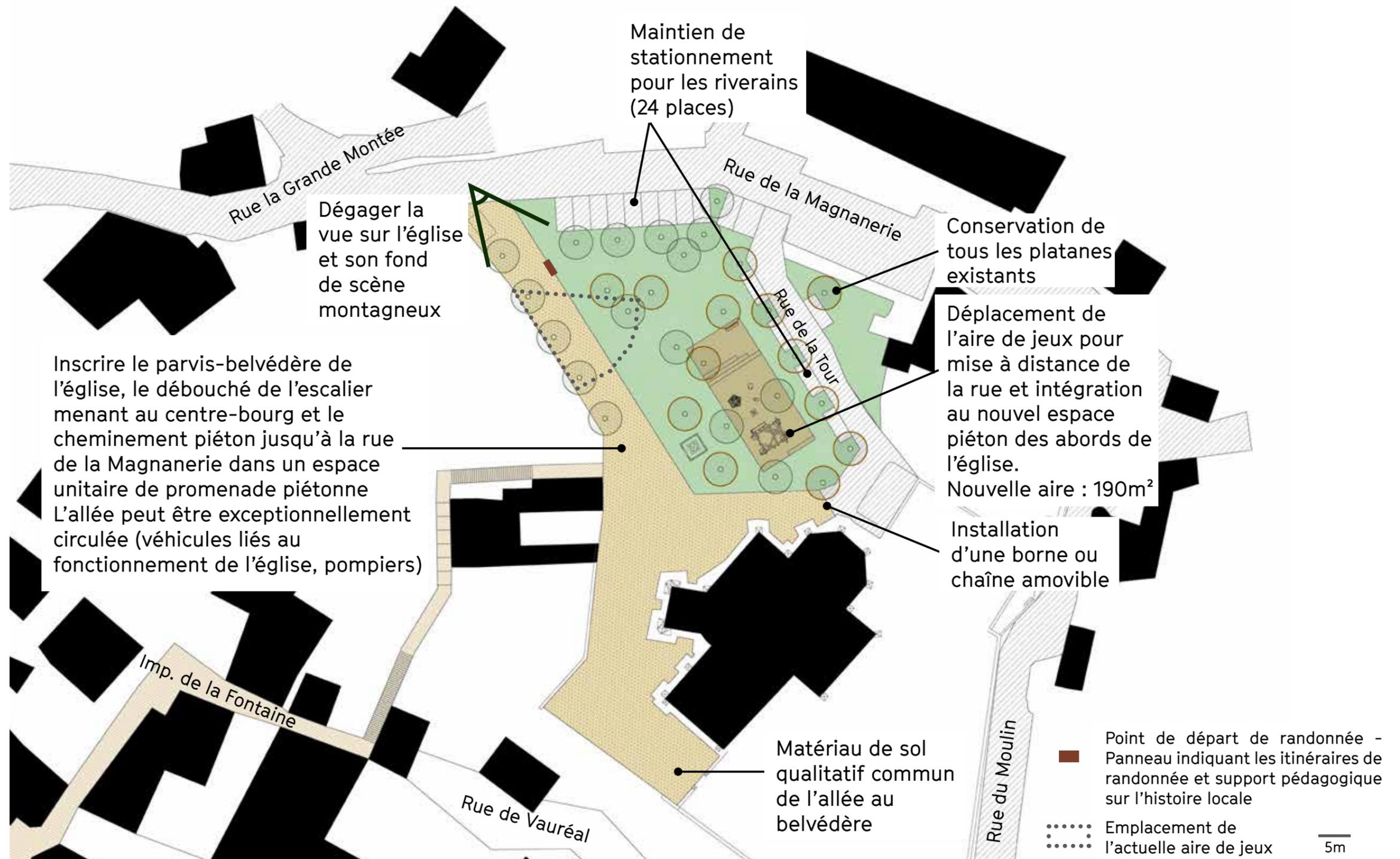


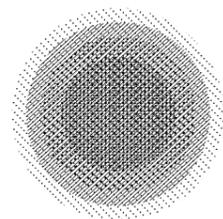
Connexion piétonne vers le lotissement ?
Inscription du chemin de Cheminet dans le système de piétonnisation des voies donnant accès à la RD (Chantabot et impasse des écoliers ?)



Un enjeu majeur d'intégration paysagère du parking, exemple de traitement

Le scénario-cible : Les abords de l'église





REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE-BOURG DE LA BUISSE

ÉQUIPE
BIGBANG PAYSAGISTES + WSP

RÉUNION PUBLIQUE
DU 9 FEVRIER 2022

BIGBANG

Paysage
Urbanisme
Architecture

bigbangoffice.com

114 Grande Rue
de la Guillotière
69007 Lyon

04 72 72 47 87

contact@bigbangoffice.com